



## Communiqué de presse intersyndical du 21 décembre 2011

Le Ministre de la Fonction publique vient d'indiquer qu'il choisissait la voie de la revalorisation indiciaire pour remettre en urgence le salaire minimum de la Fonction publique au niveau du SMIC.

Il renonce ainsi aux mesures indemnitaires qu'il avait initialement annoncées et que les organisations syndicales de la Fonction publique avaient unanimement rejetées.

Les organisations syndicales ont pris acte de cette annonce mais, dans une déclaration commune, elles continuent de dénoncer la poursuite du tassement des grilles indiciaires et la dévalorisation globale des carrières de la Fonction publique.

Elles demandent au Ministre l'ouverture immédiate de négociations sur la refonte des grilles indiciaires et sur l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Ensemble, elles resteront mobilisées pour la défense du pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.

Contact : les Secrétaires Généraux des organisations syndicales signataires